LUNDI 21 AVRIL 2025

www.obea.fr

QUA55	2 jour(s)	Coût non défini

De l'évaluation des risques professionnels au document unique - DPC

OBJECTIFS

- Connaître la règlementation et les obligations en matière de risques professionnels
- Savoir appliquer les outils nécessaires à la mise en place d'une politique de surveillance et de prévention
- Elaborer, mettre à jour et faire vivre un document unique

PUBLIC

Directeurs des ressources humaines, membres du CHSCT, responsable qualité et gestion des risques

PROGRAMME

1- Rappel de la règlementation

- Rôle et missions du CNRACL
- Rappel sur la règlementation en vigueur
- Dispositif de sanctions pénales en cas de non respect de la règlementation

2- Les plans de santé au travail

- Les enjeux institutionnels de l'évaluation et la prévention des risques professionnels
- Le rôle du CHSCT
- L'articulation et la collaboration inter-instance dans les établissements

3- Rappel et mise à jour des connaissances des dangers, des risques et des expositions

- Distinguer le danger du risque, notion de fréquence observée et de probabilité, AMDEC
- Rappel sur les risques : chimiques, électriques, physiques, de rayonnement, psychosociaux, …

4- L'élaboration du document unique : préparation de la démarche

5- La réalisation du document unique et la mise en Œuvre du plan de prévention des risques professionnels

6- Le plan de prévention : la mise en Œuvre et le suivi des actions en gestions des risques et évaluation du document unique, l'amélioration des conditions de travail, la prévention des pénibilités

TOUTES LES SESSIONS